

essentiellement à ajouter un protocole au PTBT, interdisant toute explosion nucléaire sous terre ou «dans tout autre milieu».

Même si les États-Unis se sont prononcés contre l'amendement (ce qui revenait à dire que la conférence était vouée à l'échec), ils ont accepté de convoquer la Conférence d'amendement à New York, le 7 janvier 1991. Avant la présentation de l'amendement, le délégué américain a déclaré que les États-Unis ne participeraient à aucune prolongation de cette conférence au-delà des deux semaines prévues, et qu'ils ne fourniraient aucun soutien financier non plus pour une telle prolongation. Ils ont, en outre, exhorté d'autres parties à se joindre à eux pour mettre un terme à ce processus. Après que le Mexique a présenté l'amendement, ses partisans ont préféré ne pas imposer de vote. Ils ont choisi de discuter principalement des prochaines mesures qui pouvaient être prises, notamment du transfert du dossier du CTB à la Conférence du désarmement (CD).

En 1983, la Conférence du désarmement a essayé de créer un comité spécial sur l'interdiction complète des essais, mais elle n'a pu s'entendre sur son mandat. La question la plus litigieuse était à savoir si ce comité devait être chargé de négocier un CTB ou d'effectuer des analyses et de faire des recommandations aux États membres. En 1986, un Groupe d'experts scientifiques a été mis sur pied pour travailler conjointement avec la CD, mais pas à titre de comité de cette dernière. Le Groupe s'est attaché à l'aspect technique d'un échange international de données sismiques en vue de l'interdiction complète des essais nucléaires. En 1990, la CD a enfin pu créer un comité spécial sur le CTB. Après qu'on a eu décidé d'exclure les négociations de son mandat, décision qui a semblé renforcer le fondement par ailleurs fragile du travail du Groupe d'experts scientifiques, le comité spécial s'est réuni quatre fois cette même année.

À la Conférence d'amendement de New York, un certain nombre d'États, dont quelques-uns, comme la Suède, qui préconisaient l'adoption de l'amendement, ont déclaré que les documents de la Conférence devraient être renvoyés à la CD. D'autres, comme le Nigéria et le Mexique, ont fait valoir que la CD n'avait pas réussi à donner suite à la question de l'interdiction totale des essais et que la Conférence devrait conserver ce dossier et se réunir à nouveau à une date précise. En dépit de l'opposition des États-Unis, la déclaration finale de la Conférence annonce la tenue d'une autre réunion, mais à une date indéterminée. Cette brève déclaration confiait au président de ladite Conférence le mandat «de mener des consultations en vue de (...) reprendre les travaux de la Conférence à une date appropriée».<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> Institute for Defence and Disarmament Studies, *Arms Control Reporter*, 1991, p. 601.B.30.